

SANTÉ

Quinze ans d'aide aux patients

POINTE L'association de soins médicaux pour les usagers de la Pointe (Asmup), qui défend les patients transfrontaliers déboussolés dans leurs démarches administratives, entend poursuivre son rôle. Elle vient de souffler ses 15 bougies.

NICOLAS PERRIN

Une assemblée générale à la saveur particulière. Quinze années de la vie de l'Asmup 08 (Association de soins médicaux pour les usagers de la Pointe) ont été retracées, samedi, au centre culturel givetois du couvent des Récollectines. Son rôle premier ? « Faciliter et rapprocher l'accès aux soins de santé dans la proximité et la qualité par des gardes de médecins et de pharmaciens dans un rayon raisonnable pour les usagers. » Après la fermeture successive de services médicaux dans la Pointe, puis le désert médical grandissant, l'Asmup 08 s'est aussi concentré sur la défense des intérêts des patients, désireux de se rendre dans les hôpitaux belges.

« Sans eux, l'Asmup 08, l'usager serait dans la panade »

Fabien Prignon, vice-président chargé de la santé à Ardenne Rives de Meuse

« Sans eux, l'Asmup 08, l'usager serait dans la panade », juge Fabien Prignon, vice-président chargé de la thématique santé auprès d'Ardenne Rives de Meuse, qui poursuit : « Il s'agit d'un partenaire incontournable dans la gestion de dossiers compliqués. On le constate dans la rétrospective, sur les panneaux de l'exposition : au fil des ans, ils sont montés en puissance. » Effectivement, des débuts en mai 2008, jusqu'à la reconnaissance d'acteurs de la santé qui comptent (les hôpitaux belges de Dinant, Mont Godinne ou Namur, la CPAM Ardenne), en passant par des déplacements au Parlement européen de Strasbourg ou des réunions à Bruxelles, l'Asmup 08 a bien grandi.

« PAS DE DIALOGUE SUR LA REMISE EN PLACE DU TIERS PAYANT »

Et sa mission semble de plus en plus primordiale, à la lumière des bouleversements de la Zoast (Zone organi-



La présidente, Patricia Payon, en compagnie de Simone Gérard, présidente d'honneur de l'Asmup 08, ont retracé les 15 ans de l'association. N.P.

sée d'accès aux soins transfrontaliers), depuis 2018. « Avant, le remboursement fonctionnait bien. Depuis que la Belgique a mis des contraintes supplémentaires, une partie mutuelle n'est plus prise en charge », regrette Fabien Prignon. Ce qu'appuie Patricia Payon, la présidente : « Notre but est un retour au système d'avant 2018 où les mutuelles étaient reconnues par la facturation "belge" par transmissions des actes médicaux réalisés. » Pas plus tard que la semaine dernière, celle-ci confirme avoir contacté la MGEN. « C'est en stand-by, on m'a répondu que "la pointe des Ardenne ne concerne pas toute la France". Il n'y a pas de dialogue pour l'instant sur la remise en place du tiers payant. On a

tout essayé mais, en plus, la Belgique reste maître. »

« Beaucoup ont voulu qu'on se casse la figure, au niveau politique »

Simone Gérard, présidente d'honneur

Pendant l'assemblée générale, la prise de parole de Simone Gérard, présidente d'honneur, a été un moment fort. « Mon petit-fils a eu un problème de santé, il y a quinze ans. J'ai alors cherché à lancer une association, qui s'est créée dans une cuisine, tout simplement. On ne connaissait aucune information dans le monde médical. J'ai appris plein de choses. » Remer-

çant des interlocuteurs, aujourd'hui à la retraite, comme un comptable à l'hôpital de Dinant, Simone Gérard n'a pas édulcoré les obstacles jonchant le parcours. « Beaucoup ont voulu qu'on se casse la figure, notamment au niveau politique. Sauf que je ne travaille pas pour des politiques mais pour les usagers. La seule chose qu'on nous reproche, ce sont les soins en Belgique. Mais comment font les personnes qui ne peuvent se déplacer à Charleville, Reims ou Paris ? Oui, on nous a fait la guerre sur ça. » Revenant sur le chamboulement de la Zoast, Simone Gérard estime que « même vingt euros, c'est important. Quelqu'un qui n'a pas d'argent ne peut pas mettre ces vingt euros dans des soins. Ça n'a pas fait que des heureux que l'on se batte sur ça. Ça continue encore... Et je doute fort qu'on revienne en arrière sur le paiement de 30% de la facture par les usagers. Les mutuelles ne remboursent pas les hôpitaux, c'est dégueulasse ».

Si l'on jette un œil aux comptes, ils sont équilibrés. Le bureau, ayant été reconduit pour une durée de deux ans – comme vice-président, Alain Lambert, trésorier, Christian Duret, trésorier adjoint, Gaëtan Caby, secrétaire, Daniel Borin, secrétaire adjoint Ghislaine Cornet –, Patricia

STATU QUO SUR LE TRANSPORT DES DÉFUNTS

Réagissant au transport des corps, de la Belgique vers la France, Simone Gérard, présidente d'honneur, a indiqué qu'« on n'aura jamais, malheureusement, des défunts à visage découvert. Pourtant, nous sommes allés à Paris, à l'ambassade. Tout le monde était d'accord. Sauf que les réunions, c'est on vous laisse croire, imaginer, mais en fait il n'y a rien qui évolue... Et le Covid n'a rien arrangé. Des remontées ont aussi été transmises à Bruxelles mais nous n'avons aucune nouvelle ».

Payon a évoqué un autre axe de travail de l'association. « Le développement d'un projet de pilotage et de coordination concernant l'isolement social, qui entraîne une perte d'identité et d'égalité dans la société. Cet isolement accélère les pertes d'autonomie et augmente les dysfonctionnements des prises en charge aux soins, en entraînant une précarité de la santé. » Un travail de fourmi que compte faire perdurer l'Asmup 08. ■

462 personnes aidées en 2022

L'Asmup 08 (Association soins médicaux des usagers de la Pointe), lors de l'année 2022, a réalisé 46 permanences (à Givet, Vireux-Molhain et Fumay). Au total, 462 personnes ont été reçues et aidées. Pour 276 heures de permanence. Cet organisme a permis de faire rayonner « la solidarité sur quatre points : représenter les usagers du CHU Namur, site de Dinant et Mont Godinne, concernant les litiges administratifs ; en déplacement : des allers / retours vers les hôpitaux belges, soit 3 116 km parcourus ; une économie pour le patient de 25 € (au tarif remboursement Urssaf) ; pour l'environnement : moins d'émission de CO₂, avec une économie de

2 439 kg de CO₂ (grâce à la prise en charge des dossiers des patients et leur présentation "groupés" au CHU Namur par l'association) ». Par ailleurs, les bénévoles, sur 2022, ont participé à quinze réunions de travail (par exemple, avec Harmonie Mutuelle, les ambulances Coquet, les généralistes et spécialistes de la maison médicale de Beauraing, etc.) Ils ont concrétisé treize rencontres, en guise de soutien aux associations (opération jonquilles, le Forum de la Santé, Octobre Rose, etc.) Quant aux réunions extérieures, ils ont contribué à seize participations, notamment lors de discussions avec des mutuelles comme la MGEN.